## MINUSMAHEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA · numéro 111 · avril 2018



MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

#### 6 AVRIL

#### MINUSMAHEBDO

# 111

## SOMMAIRE



#### DANS CE NUMÉRO

- 5 VISION, STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION AU MALI LA Réforme du secteur de la sécurité en marche
- 8 L'ÉTAT DE DROIT ET LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE LA VISITE À GAO DU SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES À L'ETAT DE DROIT
- 11 UNE VISITE TRÈS ATTENDUE DU PREMIER MINISTRE Malien à Kidal, accompagné du chef de la Minusma
- 15 GAO : REMISE DE LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES AUX CASQUES BLEUS ÉGYPTIENS ET SÉNÉGALAIS
- 17 FORMER LES OFFICIERS DE POLICE POUR ASSURER UNE MEILLEUR PRISE EN CHARGE DES CAS DE VIOLENCES SEXUELLES
- **19 BRÈVES**
- **26 COMMUNIQUÉS**







# PROTECTION DES CIVILS, PAIX ET DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DE LA LUTTE ANTIMINES AU MALI



Le 4 avril dernier, le service de lutte Antimine des Nations Unies (UNMAS) et tous les partenaires de la lutte antimines au Mali ont célébré la Journée internationale de la sensibilisation au problème des mines et de l'assistance à la lutte antimines. Le thème de cette 21ème édition est : « Agir pour la protection des civils, la paix et le développement ».

Organisée en collaboration avec le Secrétariat Permanent de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres et tenue dans ses locaux, cette célébration a vu la participation des autorités nationales et des partenaires nationaux et internationaux. Parmi ceux-ci, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies et Coordonnatrice Humanitaire et Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, Mme Mbaranga Gassarabwé mais également, le Chef de programme d'UNMAS, Jean-Guy Lavoie et les représentants des Ministères de la Sécurité et de la Protection Civile ainsi que de l'Education.

Cette cérémonie était l'occasion de saluer le travail accompli par les acteurs internationaux et

nationaux de la lutte antimines mais aussi de présenter l'évolution de la menace explosive au Mali et le portfolio des besoins humanitaires. A ce sujet Mme Gasarabwé précisera qu': « Avec l'appui de la MINUSMA, les Forces de Défense et de Sécurité du Mali, les institutions nationales et les organisations de la société civile ont ainsi vu leurs capacités d'action renforcées dans la lutte antimines, et plus largement la gestion de la menace explosive. Des progrès considérables ont même été enregistrés. Néanmoins, face à ce fléau, la réponse se doit d'être

multidimensionnelle pour des résultats probants et durables: nous ne devons pas uniquement traiter les conséquences mais également en prévenir les effets ».



Ces deux dernières années, le nombre de victimes de mines et de restes explosifs de guerre est globalement reparti à la hausse. Un contexte souligné par M. Antonio Guterres, le Secrétaire General des Nations Unies, dans son message adressé à l'occasion de cette journée internationale. « Dans le monde tumultueux qui est le nôtre. la lutte antimines est une mesure concrète en faveur de la paix,» a rappelé M. Guterres.

#### Une menace constante sous haute surveillance...

Au Mali, depuis le déclenchement des hostilités en 2012, la présence de restes explosifs de guerre (REG), d'engins explosifs improvisés (EEI) ainsi que la prolifération d'armes légères et de petits calibres, représente une menace constante pour les communautés vivant dans le centre et le nord du pays. Depuis 2012, le Service de Lutte antimine a enregistré 123 incidents liés aux REG et causant au total 228 victimes civiles, parmi lesquelles 64 % sont des enfants. Pour leurs parts, 569 incidents par EEI ont fait plus de 1280 victimes depuis 2013, dont 25% étaient des civiles. Comme l'a souligné la Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire générale de l'ONU, « L'impact mortifère sur les populations civiles s'aggrave incontestablement depuis quelques mois, tandis que perdurent les attaques contre les troupes nationales et internationales, avec pour corollaire des difficultés d'acheminent de l'aide humanitaire ».

Des progrès considérables ont pourtant été

réalisés grâce à une collaboration étroite entre partenaires techniques et financiers qui ont permis de démultiplier les efforts nationaux en la matière. Ainsi, les efforts en faveur de la protection des civils ont fait chuter de moitié le nombre de victimes de restes explosifs de guerre (REG), passant notamment de 53 victimes enregistrées en 2012 à 23 en 2017.

Bien que des efforts notables aient été faits, beaucoup reste encore à faire afin de promouvoir un impact durable pour la paix et le développement, réduire l'impact de la menace et, renforcer les capacités nationales en vue d'une appropriation durable et gestion de la lutte antimines.

#### Des projets pour lutter contre les mines

La journée du 4 avril a également marqué le lancement officiel du portfolio de projets humanitaires pour la lutte antimines 2018. Il est le fruit d'une convergence entre les différents acteurs de la lutte antimines, en complémentarité des priorités du gouvernement malien. Présentés par le groupe de travail de la lutte antimines. neuf millions de dollars sont nécessaires à leur mise en œuvre. Ils ont pour objectifs de supporter le développent socio-économique, renforcer la résilience des communautés affectées, améliorer l'accès aux services de base, promouvoir les bons comportements, et assister les victimes et leurs familles.

En tant qu'activité transversale, la lutte antimines donne des résultats concrets et mesurables. Elle sauve des vies, protège les moyens de subsistance et fournit une assistance aux victimes des mines. Elle mérite votre soutien.



# VISION, STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION : AU MALI LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN MARCHE



Du 27 au 29 mars s'est tenu à Bamako l'atelier de haut niveau de la Stratégie Nationale sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS). Avec pour objectif de passer en revue l'ensemble du processus enclenché dans le domaine pour le rendre plus efficace, cet atelier était placé sous le haut patronage du Premier ministre malien, M. Soumeylou B. Maïga, représenté par le Ministre de la Défense et des anciens combattants, M. Tiéna Coulibaly, ainsi que du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif.

Organisé par le Conseil National

à la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS), en partenariat avec la MINUSMA, cet atelier de trois jours aura permis de partager avec les partenaires nationaux et la communauté internationale, la vision nationale de la réforme du secteur de la sécurité, l'avant-projet de la stratégie nationale de la RSS et le plan d'actions 2018 du Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité.

La RSS, avec ses deux phases initiales que sont le processus de DDR et l'Intégration, a pour ambition d'ancrer le Mali sur le chemin d'une paix pérenne. Cette réforme doit donc permettre

de doter le pays d'institutions restructurées, de réarmer matériellement et moralement, mais aussi de reconstituer et de redéployer des Forces de Défense et de Sécurité du Mali, pour qu'elles soient en mesure de préserver l'intégrité territoriale et d'appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat. Pour M. Annadif: « ... De fait, tous les pays amis et alliés du Mali, les organisations régionales et les organisations internationales se réjouissent de la tenue de ces assises dont l'objectif est de permettre aux parties signataires et à tous les segments de la société malienne, ici représentés, de se concerter pour finaliser

MINUSMAHEBDO • 2018 MINUSMAHEBDO • DU 29/03 AU 15/02



cette Stratégie Nationale sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, devant englober, entre autre thématiques, la « Vision d'une nouvelle armée reconstituée » et le « Concept de Police Territoriale » tels que prévus dans l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, et rappelés dans la feuille de route signée le 22 Mars 2018. »

Dans son intervention, le Commissaire à la RSS, l'Inspecteur Général de Police Ibrahima Diallo, a souligné le caractère fondamental de l'avant-projet de la stratégie nationale de la RSS. Selon lui, ce document établi « la vision politique dans une perspective nationale claire et cohérente ». Il a fait l'objet de plusieurs ateliers et séances de travail, non seulement entre membres du Commissariat à la RSS, mais aussi élargis à des experts nationaux et internationaux. Les contributions recueillies au cours de l'atelier permettront de finaliser le document d'avant-projet, dans les meilleurs délais. Ceci, dans le but de le soumettre à la plus proche session du Conseil National pour la Réforme du Secteur de la Sécurité (CNRSS) pour adoption. Ce qui devrait permettre d'aller encore plus loin, notamment par l'élaboration d'un plan d'opération chiffré pour la mise en œuvre dudit processus.

Le Général Diallo a également annoncé les présentations de la notion de Police Territoriale et le concept d'armée nouvelle reconstituée tels que prévus par l'Accord. Des présentations respectivement assurées par le Directeur Général des Collectivités Territoriales et le Chef d'Etatmajor de l'Armée de Terre. Avant de clore son propos, le Commissaire à la RSS n'a pas manqué de saluer l'engagement constant des partenaires, en particulier la MINUSMA, dont le soutien a permis d'aboutir aux résultats engrangés.

Pour le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, M. Tiéna Coulibaly, représentant le Premier ministre, la présente initiative entre dans le cadre de la feuille de route des actions prioritaires endossées par la 23ème session du Comité de Suivi de l'Accord (CSA), signée le 22 mars 2018. Selon M. Coulibaly: « ce n'est qu'avec l'engagement de tous et de chacun et la contribution des experts nationaux et étrangers, que l'atelier aboutira à des conclusions qui permettront au Conseil National pour la RSS de pouvoir donner des instructions pour leur mise en application ».

#### Du concret pour réformer le secteur de la sécurité

Ainsi, au cours de ces trois journées, experts nationaux et internationaux, décideurs et représentants de la société civile se sont succédés au pupitre afin, non seulement, de faire l'état des lieux de l'avancement de la Réforme mais aussi, d'harmoniser leurs points de vue et coordonner leurs efforts. Avec l'encadrement de la MINUSMA et de sa Section Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement de la Démobilisation et de la Réinsertion/Réintégration (RSS-DDR), les participants sont arrivés à un ensemble de recommandations dans les trois grands domaines développés.

En ce qui concerne la stratégie nationale RSS, la première recommandation est l'intégration de la dimension genre et de la jeunesse dans la stratégie, mais aussi dans le processus. Il a également été demandé d'intégrer dans le document de stratégie le contexte social qui prévaut. Enfin, la nécessité de prévoir un mécanisme de prévention et de gestion des conflits tenant compte des schémas traditionnels a fortement été suggéré.

En ce qui concerne la Police territoriale, pour les

participants, il faut rappeler la volonté affirmée du Gouvernement de mettre en place une police municipale avant la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Il faut également motiver et justifier davantage la nécessité de mettre en place une police territoriale et son rôle, tout en clarifiant le concept mais aussi, harmoniser les notions de police territoriale, police administrative, police municipale ou encore police de proximité. En outre, il a été demandé au Ministère des Collectivités Territoriales de poursuivre les concertations avec les différentes parties en vue d'aplanir les points de divergences sur les points en suspens.

Selon celles et ceux qui, trois jours durant se sont penchés sur le secteur de sécurité malien, pour parvenir à une armée nouvelle reconstituée, il faut mettre en place une commission tripartite pour la finalisation des travaux sur l'armée nouvelle reconstituée et analyser profondément la problématique sécuritaire. Ce n'est pas tout, nombre de participant plaident en faveur de la mise en place d'une armée de développement au service du peuple mais aussi de la redynamisation du service social des armées et l'institutionnalisation des actions civilo-militaires.





## L'ÉTAT DE DROIT ET LA RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ AU CŒUR DE LA VISITE À GAO DU SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES À L'ETAT DE DROIT



Le Sous-Secrétaire général adjoint des Nations unies pour l'état de droit et les institutions chargées de « C'était extrêmement important la sécurité au sein du Département de Maintien de la Paix des Nations Unies, M. Alexander Zuev, était dans la Cité des Askia ce mardi 28 mars 2018. Sur place M. Zuev s'est entretenu avec le Gouverneur de la Région de Gao, le Maire de la commune urbaine de Gao. le Président de l'Autorité intérimaire. les représentants de la Société civile, les autorités pénitentiaires, et les responsables du Mécanisme Opérationnel de Coordination

(MOC).

pour ma délégation et moi-même de venir à Gao pour rencontrer et écouter les autorités locales, et les représentants de la Société civile. Ceci dans le but de cerner les besoins, pratiques courantes et obstacles auxquels la région de Gao fait face actuellement en ce qui concerne l'état de droit et la réforme du secteur de la sécurité », a déclaré M. Alexander Zuev.

Accompagné par Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnatrice Humanitaire et Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Mali pour la MINUSMA, M. Alexander Zuev a été accueilli à l'aéroport de Gao par les responsables locaux de la Mission onusienne parmi lesquels: M. Oumar Ba, le Chef du Bureau, le général de brigade et commandant du secteur-Est de la Force de la MINUSMA sur



place, Zaman Anisuz A.T.M., ainsi que par le Colonel Hubert Poda de l'Unité de police constituée du Burkina Faso. La délégation s'est immédiatement rendue au Gouvernorat de la Région.

#### Le Gouverneur de la Région de Gao salue l'étroite collaboration entre les autorités locales et la MINUSMA

Le Colonel-major Sidi Samaké, Gouverneur de la région de Gao, s'est félicité de l'étroite collaboration qui existe entre les autorités locales et la MINUSMA dans la sécurisation non pas seulement de la ville de Gao, mais de la région toute entière. Il a aussi souligné les efforts de la Mission onusienne dans l'amélioration des conditions pénitentiaires à la Maison d'arrêt et de correction de Gao. L'insécurité grandissante dans la région mais également l'initiation des programmes de réinsertion des jeunes affectés par les conflits armés, ainsi que le démarrage du processus de cantonnement/DDR pour contribuer à y mettre frein, ont été au cœur des échanges.

Le Maire de la commune urbaine de Gao souligne l'importance de l'amélioration des conditions d'éducation et de l'augmentation des emplois au profit de la jeunesse

M. Boubacar Dacka dit vieux Dacka, Maire de la Commune urbaine de Gao, a aussi plaidé pour l'amélioration de l'éducation et de l'emploi au profit de la jeunesse pour lutter contre l'insécurité. En ce qui concerne les tensions permanentes qui règnent à Gao entre les communautés, il souhaite que tous les civils qui sont détenteurs d'armes soient désarmés. « La stabilité tant politique qu'économique sera reconquise le jour où nous vivrons sans armes dans notre région, » a-t-il affirmé, avant d'exprimer ses inquiétudes quant à la tenue prochaine de l'élection présidentielle. « Si les éléments du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) venant des différents mouvements armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, ainsi que les Forces armées maliennes se mettent ensemble. l'organisation de l'élection présidentielle dans la région serait possible, » a-t-il conclut.

#### « La paix est possible au Mali, mais il faut beaucoup de courage et de volonté politique » - Le président de l'Autorité Intérimaire

« Tant que les équilibres économiques entre les différentes régions ne sont pas rétablis, le chemin à parcourir pour restaurer la paix au Mali est encore

long. Le pays regorge d'énormes opportunités pour les jeunes mais elles restent inexploitées, » regrette M. Diibrilla Boubève Samaké, président de l'Autorité intérimaire régionale de Gao.

#### Les représentants de la Société civile plaident une fois encore en faveur d'une plus grande participation de la MINUSMA

La Société civile de Gao s'est déclarée profondément préoccupée par les conflits communautaires, les braquages de véhicules le long des principaux axes d'approvisionnement, les viols, les vols et autres actes criminels qui ne cessent de se multiplier dans la région. Plusieurs intervenants ont plaidé pour une plus grande participation de la Mission onusienne dans la sécurisation des personnes et de leurs biens.

Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante spéciale adjointe pour la MINUSMA au Mali, a souligné combien il est nécessaire que la société civile intervienne davantage pour sensibiliser les populations afin de lancer sans attendre le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

#### La Maison d'arrêt et de correction (MAC) de Gao a reçu la visite de la délégation onusienne

Le lieutenant Djibril Koïta, chef d'établissement

de la MAC de Gao, et M. Lamissa Berthe, Directeur régional de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée (DRAPES), ont informé la délégation onusienne de la situation actuelle de la MAC et de ses pensionnaires. « Nous exprimons notre reconnaissance de l'appui de la MINUSMA à hauteur de 25.000.220 FCFA, à travers la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP), qui a contribué aux travaux de rénovation de la MAC-Gao ravagée par de long mois d'occupation par les groupes armés, » a dit le lieutenant Djibril Koïta. La SAJP finance aussi un programme de réinsertion sociale des pensionnaires afin de prévenir la récidive pour un montant total de 5.622.950 FCFA.

#### Cap sur le Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC)

Tus les responsables du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) issus des mouvements armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, ainsi que ceux des Forces armées maliennes étaient rassemblés dans la salle de réunion pour accueillir la délégation. Ceci a été suivi d'une présentation par le lieutenant Hamzatta Ag Sidi Mohamed, chef du Secrétariat du MOC. sur les réalisations, les difficultés et les étapes suivantes au regard de la mission qui est dévolue à ladite institution étatique par l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.



## UNE VISITE TRÈS ATTENDUE DU PREMIER MINISTRE MALIEN À KIDAL, ACCOMPAGNÉ DU CHEF DE LA MINUSMA



Le 23 mars 2018, le Premier Ministre malien Soumaïlou Boubeye Maïga s'est rendu à Kidal accompagné d'une forte délégation ministérielle et du Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif. Le Premier Ministre était en effet entouré de huit membres de son gouvernement, pour une visite de travail dans la région.

À son arrivée à Kidal, M. Soumeylou Boubeye Maiga a été accueilli par le chef de la

MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, ainsi que par les différents groupes signataires de l'Accord de paix, qui ont œuvré ensemble pour que la mission se déroule sans incidents. M. Maiga a ensuite rencontré le chef traditionnel de Kidal, ainsi que les communautés locales.

Cette visite était très attendue par la population, dans une région où les défis à relever en termes d'infrastructures et de services de base restent nombreux. Les habitants de Kidal ont par ailleurs exprimé leur

soutien pour une application intégrale de l'Accord de paix, qui, selon eux, pourrait apporter une meilleure sécurité et une plus grande protection des populations civiles. « La République fera ce qu'elle doit pour tous ses enfants, le Mali est un et indivisible dans sa diversité. » a déclaré le Premier Ministre lors de sa rencontre avec les populations.

Cette visite était l'occasion pour la MINUSMA de réitérer son appui au gouvernement malien dans le processus de paix et de

## PRÈS DE 200 POLICIERS SÉNÉGALAIS DÉCORÉS POUR LEUR CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ ET LA PAIX AU MALI



Ce 4 avril au matin, à la base opérationnelle de la MINUSMA à Sénou, l'Unité de Police Constituée sénégalaise de la MINUSMA a été décorée. C'était au cours d'une cérémonie, en présence du Chef adjoint de la MINUSMA et de l'Ambassadeur du Sénégal au Mali.

Présents au Mali au sein de la composante Police de la MINUSMA (UNPOL), depuis le 19 septembre 2017, les 175 éléments de cette unité, ont reçu la médaille d'honneur des Nations Unies et ce, le jour de

la fête nationale de leur pays le Sénégal.

Composée de deux groupes, dont une équipe spéciale d'intervention de 35 membres, cette unité compte dans ses rangs, 17 personnels féminins.

Empreinte d'une grande solennité, cette cérémonie s'est tenue en présence du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, en charge du pilier politique de la MINUSMA, M.

Koen Davidse, de Son Excellence M. Assane Ndove, Ambassadeur du Sénégal au Mali, de l'adjoint au Chef de la composante police de la MINUSMA, le Général de Brigade Jean-Frédéric Sellier, du Maire de Sénou, la localité où se trouve la base de l'UPC sénégalaise et, du Colonel commandant de la Région aérienne N°1 du Mali.

La médaille des Nations Unies, symbolise la reconnaissance du professionnalisme et de la détermination à rétablir la

réconciliation. « C'est le plus beau jour de mon mandat depuis que j'ai été nommé Représentant spécial du Secrétaire général au Mali. Ce que nous avons vécu aujourd'hui démontre que les Maliens restent attachés à la souveraineté de leur pays. On peut dire aujourd'hui, qu'il y a un seul Mali, » a déclaré le chef de la MINUSMA M. Annadif. D'autre part, le RSSG a rencontré le staff onusien de Kidal ainsi que le Commandant de la Force du secteur nord, afin de leur témoigner son soutien et ses encourager dans leur noble mission.

« Nous ferons tout pour que vous exerciez votre travail dans les meilleures conditions possibles, pour que la paix et la stabilité reviennent de façon pérenne, » a souligné le Chef de la MINUSMA.

est une opportunité pour donner de la visibilité aux résultats concrets de l'accompagnement



paix, la sécurité et apporter une lueur d'espoir aux populations en vulnérables en situation de crise. Pour le Général Sellier s'adressant aux récipiendaires, il y a donc lieu d'être : « fiers d'arborer votre médaille qui vous distingue de vos autres concitoyens partout où vous en aurez l'occasion. Elle vous rappellera à tout instant que vous êtes des hommes et des femmes d'honneur ayant apporté votre modeste contribution pour que la paix règne dans le monde et de distiller un brin d'amour dans les cœurs.

Saluant la présence substantielle de femmes dans le contingent, pour M. Davidse il était également important de saluer aussi « le Sénégal pour sa solidarité et son soutien continu en faveur de la population et du gouvernement du Mali. Nous rendons hommage à la contribution du Sénégal aux forces de maintien de la paix, à la contribution du Commandant Adjoint de la Force, DFC le General Kane ainsi qu'aux officiers d'état-major et à la Force d'Intervention Rapide (QRF) basée à Mopti.

Le Sénégal compte parmi les principaux pays fournisseurs de forces de maintien de la paix du continent et du monde. Votre contribution est très appréciée, votre pays est un ami de l'ONU, un ami de la paix. » a-t-il dit à l'Ambassadeur du Sénégal et ses compatriotes présents. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU au Mali, a ensuite rappelé à tous que : « le travail accompli ne doit pas faire oublier le travail qui reste à faire. L'année 2018 reste une année pleine de défis pour le Mali et pour la MINUSMA ».

Une revue de troupe, un défilé, des discours ainsi qu'une collation et une photo de famille étaient au programme de cette cérémonie.



# GAO: REMISE DE LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES AUX CASQUES BLEUS ÉGYPTIENS ET SÉNÉGALAIS



Les Casques bleus sénégalais de la MINUSMA basés dans la région de Gao ont célébré, ce 4 avril 2018, le 58ème anniversaire de l'accession de leur pays à la souveraineté internationale. Une occasion pour le général de division et commandant de la Force de la MINUSMA, Jean-Paul Deconinck, et son adjoint le Général de Division Amadou Kane, de procéder à la remise de la médaille des Nations Unies aux gardiens de la paix du Sénégal et à ceux de l'Egypte.

« Ils [les Casques bleus égyptiens et sénégalais] doivent être fiers, parce qu'ils sont là pour contribuer au rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali et au Sahel. Leur contribution est très significative, » a déclaré le général de division et commandant de la Force de la Mission onusienne qui a effectué le déplacement vers la Cité des Askia pour prendre part à la célébration de la fête de l'indépendance du Sénégal.

Le 5ème contingent sénégalais composé de la compagnie du génie, du bataillon d'infanterie, de la compagnie de commandement, d'appui et de soutien, a effectué diverses missions, notamment en ce qui concerne les escortes de convois, les opérations militaires pour la protection des civils et de leurs biens, telles qu'ELISH PANTA, FITIRI, et EVALA 1, les patrouilles dans la ville de Gao et ses environs, la sécurisation

du site de campement du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) et les installations de la MINUSMA sur place.



Premier pays contributeur de troupes en Afrique de l'Ouest, la République du Sénégal a déployé ses Casques bleus au profit de la MINUSMA en 2013, en tant que force d'intervention rapide installée à Kidal jusqu'en 2015. Lors de la même année, le

Sénégal a déployé son premier contingent dans la région de Gao. « Après huit mois de séjour dans cette région [de Gao], nous avons réussi à établir et maintenir la confiance parmi les populations locales aux fins de soutenir le travail de la Mission onusienne, et à remplir la mission qui nous a été confiée – celle de leur protection, » a révélé le Colonel-commandant, David Diawara, qui dirige le 5ème contingent qui arrive au terme de sa mission.

Les prestations typiques de la culture sénégalaise et le traditionnel défilé militaire ont mis fin à la cérémonie qui s'est déroulée en présence du Chef du Bureau Régional de la MINUSMA, M. Oumar Ba, du Gouverneur de la Région de Gao, le Colonel-major Sidiki Samaké, des policiers et des officiers militaires maliens, des chefs traditionnels et religieux, mais aussi, des représentants de la jeunesse.



# FORMER LES OFFICIERS DE POLICE POUR ASSURER UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES CAS DE VIOLENCES SEXUELLES



Du 28 au 30 mars 2018, le Bureau de la Conseillère Principale pour la Protection des Femmes a tenu une formation sur les violences sexuelles liées au conflit (VSLC) à l'attention de 14 points focaux genre de la Police Nationale du Mali (dont 13 femmes).

Nommés le 8 février dernier par une décision officielle du Directeur général de la Police du Mali, les officiers bénéficiaires de la formation auront pour mission, de répondre aux besoins spécifiques liés au genre au sein du dispositif de la Police Nationale. Les participants étaient issus des différents commissariats de Bamako ainsi que des régions de Kati, Koulikoro, Kayes, Ségou, Sikasso, Gao, Mopti et Tombouctou.

Cette session de trois jours était articulée autour de la spécificité des violences sexuelles et les approches adéquates à entreprendre dans la prévention, la lutte et la réponse à apporter aux VSLC. Pour ce faire, les modules étaient principalement axés sur l'accueil et l'orientation des victimes ainsi que sur les techniques et approches à adopter au quotidien vis-à-vis de celles-ci. Dans cette optique, l'Unité genre et celle de la Protection de l'Enfant de la MINUSMA ont été conviées afin de faire des présentations liées à cette thématique.

Pour dynamiser les interactions, des groupes de travail ont été mis en place afin de favoriser les échanges d'opinions et d'expériences mais également la confrontation de points de vue sur ces problématiques communes à l'ensemble du pays.

Lors de la remise des certificats aux participants, le point focal genre au sein de la Direction Générale de la police malienne, s'est félicité de la bonne collaboration entre la MINSUMA et la Direction Générale de la police sur les questions de violences basées sur le genre. « La Police Nationale demeure aux côtés de la MINSUMA continuera à poursuivre ses efforts pour l'émergence d'un environnement protecteur et sécurisant pour les trop nombreuses victimes de violences basées sur le genre au Mali » a ainsi déclaré Mme Célestine Doumbia, Commissaire Divisionnaire.

de réponse de l'Etat sur ces questions, le pays continue d'être le théâtre d'innombrables violations des droits de l'Homme et plus particulièrement d'atrocités à l'égard des femmes et des filles. Les violences basées sur le genre demeurent un sujet tabou et un des nombreux défis auxquels le Mali fait face.

Ainsi, le Conseil de sécurité a réitéré dans son dernier mandat, confié à la MINUSMA, de surveiller les violations des droits de l'homme, notamment toutes les formes de violence sexuelle, sexiste et atteintes commises contre les femmes et les enfants sur tout le territoire du Mali, de concourir aux enquêtes et lui faire rapport à ce sujet, publiquement et régulièrement et de contribuer aux activités de prévention de ces violations et atteintes.

#### La crise de 2012 ayant affaibli les capacités



#### **27** MARS

Le Sous-Secrétaire général à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité au Département

des opérations de maintien de la paix. M. Alexander Zuev est arrivé au Mali pour sa première visite officielle.

Accompagné de la Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnatrice humanitaire, Coordonnatrice résidente du Système des Nations unies au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe cheffe adjointe de la MINUSMA. M. Zuev, a rencontré aujourd'hui le Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine, M. Tiéman Hubert Coulibaly.

Pendant sa première visite au Mali de cinq jours, le Sous-Secrétaire général rencontrera à Bamako, les autorités maliennes et les différentes parties signataires de l'Accord, les acteurs internationaux, les partenaires de la MINUSMA

et de l'Etat malien. M. Zuev se rendra également dans la région de Gao.



Le projet conjoint « Les Jeunes Acteurs pour la Paix et la Réconciliation Nationale dans les régions de Ségou et de Mopti » mis en œuvre par l'UNICEF, l'OIM et l'UNESCO, financé par le Fonds de consolidation de la paix (PBF) de la MINUSMA, a été officiellement lancé aujourd'hui 29 mars 2018 à Bamako sous la présidence de Mme Mbaranga Gasarabwe, Représentante Spéciale Adjointe de la MINUSMA et Coordinatrice Résidente du système des Nations Unies.

Le Ministre de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, son homologue de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion sociale et celui de l'Économie Numérique et de la Communication ont participé au lancement. Ont aussi pris part à l'évènement le Conseil national de la Jeunesse (CNJ) et l'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD).

Le projet, financé à hauteur de 1,4 milliard de FCFA, vise à renforcer l'engagement des jeunes et des

femmes en tant qu'acteurs de paix. A travers le projet, 500 jeunes seront dotés de projets innovants qui auront pour objectif global de consolider la paix et renforcer la cohésion sociale et le dialogue communautaire. Avec ces 500 projets en main, les jeunes auront une perspective d'avenir et seront plus à même de participer aux prises de décision au niveau communautaire et politique.

Il cible 3400 bénéficiaires directs et une population de 34000 personnes dans les 25 communes cibles des régions de Ségou et de Mopti. Ce projet permettra l'accélération



de la mise en œuvre de l'accord de paix, par l'opérationnalisation du nouveau dispositif des Equipes Régionales d'Appui à la Réconciliation Nationale (ERARN). Il renforcera aussi la cohésion sociale, le dialogue communautaire, et le développement du potentiel des jeunes.

#### 30 MARS

À Tombouctou, une approche innovante de la composante Police et du Contingent suédois de la MINUSMA pour renforcer les capacités des forces de sécurité maliennes.

Du 19 au 30 mars 2018, la gendarmerie et la garde nationale maliennes ont été formées en techniques d'investigation de scène de crime avancées dans la ville sainte. Cette formation a renforcé la capacité des forces de sécurité maliennes dans la gestion de scène de crime, qui sont les premières à répondre et agir sur les lieux de crimes et qui doivent



pouvoir assurer un périmètre de sécurité pour protéger les preuves éventuelles.

Ces sont les éléments de la Police onusienne UNPOL ainsi que du contingent suédois de la Force de la MINUSMA basés à Tombouctou qui ont dispensé l'enseignement et partagé leur expérience avec les participants. Les Casques bleus suédois ont en effet soutenu leurs collègues d'UNPOL en formant les participants en techniques de renseignement, surveillance et reconnaissance, notamment en prise d'empreintes digitales, collecte d'échantillons d'ADN et de sécurisation de scène de crime. « Ces techniques vont permettre aux autorités judiciaires maliennes de développer une procédure judiciaire plus sûre et plus efficace et cela fait partie de notre mandat de soutenir UNPOL dans leurs efforts pour renforcer les capacités des forces de sécurité maliennes dans la collecte et sécurisation de preuves, » a déclaré Patrick, l'instructeur du contingent suédois.

Ce projet pilote innovant vient d'être lancé par la Police onusienne et encourage une plus forte coopération entre les piliers militaire et policier de la mission, pour mettre en commun leurs expertises propres qui sont complémentaires et ainsi mieux renforcer les capacités des forces de sécurité maliennes, avec pour objectif final de soutenir les autorités maliennes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali.

#### 2 AVRIL

Après s'être rendu à Gao, le Sous-Secrétaire général des Nations Unies à l'état de droit et les institutions chargées de la sécurité au sein du Département des Opérations de Maintien de la Paix, M. Alexander Zuev, a été reçu vendredi, à la Primature.

Cette visite fait également suite à des rencontres avec plusieurs membres du gouvernement. Autant de consultations qui ont permis à M. Zuev de prendre la mesure de la situation qui prévaut au Mali.

Avec le Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine, M. Tiéman Hubert Coulibaly. M. Zuev a

abordé les principaux défis de l'heure. Tant au plan sécuritaire qu'en ce qui concerne la préparation des prochaines échéances électorales mais aussi, la restauration de l'autorité de l'Etat.

#### 4 AVRIL PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES EX-COMB

#### PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES EX-COMBATTANTS : LE CANTONNEMENT SE PRÉPARE À TAOUDÉNIT

La Commission Nationale de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion en collaboration avec le

bureau de la MINUSMA à Tombouctou, a organisé le 28 mars, une formation sur l'enregistrement des combattants de la Région de Taoudénit, au profit des chefs de bases, des combattants ainsi que des chefs de fractions de la Région. L'objectif était d'apprendre aux participants à remplir le registre du combattant, document dans lequel doivent figurer toutes les informations relatives aux personnes éligibles à cette étape finale du cantonnement.

La formation a enregistré la participation d'environ 300 personnes, en présence de M. Zahabi Ould Sidi Mohamed, le Président de la Commission Nationale de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (CNDDR), avec à ses côtés, les



autorités administratives et politiques de la Région de Taoudénit, les représentants des Présidents des Commissions Nationales d'intégration et celle de la Réforme du Secteur de la Sécurité, ainsi le chef du Bureau Régional de la MINUSMA à Tombouctou, M. Riccardo Maia.

Dans son intervention, M. Maia a rappelé que : « La MINUSMA est là pour accompagner les maliens dans le processus, les sites de cantonnement et les camps du MOC sont prêts.» Selon lui la réussite du processus du DDR à Tombouctou et à Taoudénit, permettra de contribuer, de façon significative, à la sécurité des personnes et de leurs biens dans notre zone.

A l'issue de la formation, la participation massive aux débats a permis aux uns et aux autres de comprendre que la région de Taoudénit à l'instar de celle Tombouctou est prête à s'engager pleinement dans le processus de pré-enregistrement qui est une étape décisive du cantonnement.

#### 9 AVRIL

#### TOMBOUCTOU : DES FORMATEURS OUTILLÉS PAR LA POLICE DES NATIONS UNIES EN PROTECTION

**ET DROITS DE L'ENFANT** 

Du 03 au 05 avril dernier s'est déroulée, au camp intégré de la Mission onusienne à Tombouctou, une session formation en « Protection et droits de l'enfant » au profit de 20 agents des Forces de Défense et de Sécurité du Mali (FDSM), dont dix femmes, organisée par la composante Police (UNPOL) de la MINUSMA. Le but : renforcer les capacités opérationnelles des participants sur les standards nationaux et internationaux de protection de l'enfant.



Durant trois jours, les stagiaires ont

approfondi leurs connaissances sur le cadre légal de la protection de l'enfant, les institutions de protection au Mali, les six violations graves des droits de l'enfant, ainsi que sur les engins explosifs. « Nous avons été suffisamment imprégné sur nos responsabilités et rôles en matière de techniques de monitoring des violations des droits de l'homme et de protection de l'enfant dans l'exercice de notre fonction, » a souligné le Sergent Adjara Mariko, participante, issue de l'armée de terre.

La formation a pris fin par une remise d'attestations aux stagiaires, en présence du représentant du Chef de Bureau de la MINUSMA à Tombouctou, du Commandant régional d'UNPOL par intérim, ainsi que des représentants des Commandants des différents corps de défense et de sécurité malienne.

#### 10 AVRIL

#### LES CASQUES BLEUS DE LA MINUSMA AMÉLIORENT LE QUOTIDIEN DES PATIENTS DE L'HÔPITAL DE TOMBOUCTOU

Le 7 Avril 2018, le contingent Burkinabè de la Force de la MINUSMA à Tombouctou s'est rendu à l'hôpital de la ville sainte pour apporter son aide à la structure hospitalière, notamment à travers un don important de médicaments nécessaires à une prise en charge adaptée des patients.

Reçue par les représentants du conseil d'administration et le personnel soignant de l'hôpital, la délégation de la MINUSMA a pu s'enquérir des réalités du travail au quotidien du personnel médical. Le Président du conseil d'administration a



chaleureusement remercié la MINUSMA pour tous les efforts consentis pour soulager les souffrances des populations.

Les Casques bleus Burkinabè de la MINUSMA se sont également rendus au chevet des enfants admis au service pédiatrie de l'hôpital et ont réussi à décrocher un sourire aux jeunes patients à travers un don de jouets.

#### CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX TROIS CASQUES BLEUS TOMBÉS À AGUELHOK ET GAO

Le 10 avril 2018, le personnel civil et militaire de la MINUSMA, a accueilli, au sein de la base opérationnelle de la MINUSMA à Bamako, les dépouilles de trois militaires tués au Mali. Le Colonel de deuxième classe tchadien Ibrahim Adoudou ABDELKERIM et son compatriote, le Colonel de deuxième classe Youssouf Touka DJAR-ITNO ont trouvé la mort suite à l'attaque perpétrée contre le camp de la MINUSMA à Aguelholk le 5 avril 2018, au cours de laquelle dix autres Casques bleus avaient également été gravement blessés. Le Capitaine Ibrahim SOULEY du Niger est mort alors que des hommes armés non-identifiés ont ouvert le feu sur son véhicule à Gao le 6 avril dernier.

Présents lors du dernier hommage, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, en charge du pilier politique de la MINUSMA, M. Koen Davidse, le Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général de division Jean-Paul Deconinck et le Général de division Ibrahim Dahirou Dembélé ont présenté leurs condoléances aux familles des disparus en les assurant de tout leur soutien.

Ils ont par ailleurs rappelé aux Casques bleus, au personnel civil de la MINUSMA et aux partenaires présents la nécessité de poursuivre l'action de la Mission au Mali. Cette dernière attaque porte à 102 le nombre de Casques bleus ayant été victimes d'actes hostiles depuis leur déploiement au Mali en juillet 2013.



NUSMAHEBDO • 2018 MINUSMAHEBDO • DU 29/03 AU 15

#### 11 AVRII

Le 10 avril dernier, une équipe du bureau de la MINUSMA à Gao, a expliqué le rôle et la mission des Casques bleus au Mali à près de 75 élèves et professeurs du lycée Modibo Keita.

Organisée par son bureau de l'information publique et de la communication stratégique, au cours de cette séance, les droits de l'homme ou encore, la conduite et la discipline que doivent observer les Casques bleus, ont été développés par des spécialistes de la MINUSMA.

Les élèves ont également pu poser toutes les questions qu'ils avaient sur la Mission onusienne,

notamment celles liées à la lutte contre le terrorisme ou au renouvellement de son mandat.

Pour rappel, la MINUSMA vient en appui à l'Etat malien dans le cadre de la restauration de son autorité, de l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix ou encore, de la protection des civils menacés. Les activités que mène la MINUSMA découlent de son mandat, qui lui est donné par le Conseil de sécurité de l'ONU.



#### 12 AVRIL

#### TOMBOUCTOU : LA MINUSMA SOUTIENT LA COUPE DE L'INTÉGRATION À TOYA

Du 17 mars au 6 avril dernier, le Bureau de l'information publique (PIO) de la MINUSMA, en collaboration avec la Coordination des Associations des Jeunes Songhaï et Touaregs de la Commune d'Alafia, a organisé un tournoi de football à Toya. Dénommée « tournoi de l'intégration communautaire », ce tournoi a pour objectif de renforcer la fraternité entre les différentes communautés. Durant trois semaines, le sport a uni les jeunes touaregs, songhaïs et bozos de Toya. À l'issue de l'épreuve, la MINUSMA a remis un trophée et des lots de consolation aux participants.

En marge de cet évènement, une séance d'information sur le mandat et les activités de la MINUSMA, animée par une de ses équipes a eu lieu. Tenue dans les locaux de la mairie de Toya, elle a réuni les autorités locales et plus d'une centaine de jeunes leaders des six villages de la Commune d'Alafia. Les échanges avec les représentants de la composante civile et de la Force de la MINUSMA ont été fructueux. Le président de la Coordination des Associations des Jeunes Songhaï et Touaregs de la Commune Alafia,



M. Ibrahim Konta s'est dit heureux de voir les jeunes touareg, songhaï et bozo, perpétuer la cohabitation harmonieuse qui caractérise Toya. « Ce tournoi m'a redonné l'espoir de voir le retour à une paix durable sinon définitive, surtout si ce genre d'initiatives se poursuivent dans les autres localités de la Région, » a-t-il déclaré.

### PRÈS DE 200 POLICIERS DE 16 PAYS DÉCORÉS POUR LEURS EFFORTS EN FAVEUR DE LA PAIX AU MALI

Ce sont précisément 198 agents de la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA), qui ont été décorés ce 12 avril au matin, pour leur contribution au retour de la paix au Mali. C'était à la Base Opérationnel de la MINUSMA à Bamako, au cours d'une cérémonie officielle, en présence notamment, du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU, en charge du Pilier politique de la MINUSMA, M. Koen Davidse, de l'Adjoint au Chef de la Composante Police de la Mission, le Général de brigade Jean-Frédéric Sellier et de beaucoup d'autres invités de marque dont le représentant de Chef de la police bangladaise, M. Sahidul Islam, venu du Bangladesh pour l'occasion.

Les 139 premiers policiers sont des éléments de l'Unité de Police Constituée du Bangladesh, qui en est à sa quatrième rotation depuis le déploiement de la Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali, en 2013. Les 59 autres sont des Officiers de Police Individuels, issus d'Allemagne, du Benin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, d'Egypte, de France, de Guinée, des Pays-Bas, de Jordanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de Suisse, du Togo et de Tunisie. Tous sont affectés à la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA).





#### **COMMUNIQUÉS**

#### **30 MARS**

#### ALLÉGATIONS DE VIOLATIONS ET ABUS GRAVES DES DROITS DE L'HOMME DANS LES RÉGIONS DU CENTRE : LA MINUSMA POURSUIT SES ENQUÊTES

La MINUSMA fait part de sa vive préoccupation au regard du nombre de plus en plus élevé d'incidents violents et d'attaques armées survenus ces derniers temps, principalement dans les régions de Ségou et Mopti.

Conformément à son mandat, les équipes des droits de l'homme de la Mission poursuivent leurs enquêtes dans les localités concernées avec l'appui des autorités locales et des populations.

Ces attaques ont conduit à des violations et abus graves des droits de l'homme à l'encontre de civils dont des cas d'exécutions sommaires. « Ce constat nous interpelle tous et met en exergue la nécessité d'une réponse multidimensionnelle, seule susceptible de prendre en charge la complexité de la situation » a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Annadif.

Depuis le début janvier 2018, la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA a documenté au moins 85 incidents majeurs violents et confrontations armées ayant occasionné au moins 180 victimes civiles, dont 15 femmes et 17 enfants.

Ces incidents ont eu lieu dans 65 localités des régions de Mopti et Ségou. Les cercles les plus touchés sont ceux de Tenenkou, Youwarou, Koro, Douentza, Djenné et Mopti (pour la région de Mopti) et Niono et Macina (pour la région de Ségou).

Par ailleurs, 22 cas d'incidents de pose de mine/engin explosif improvisé (IED) ont provoqué la mort de 55 personnes, dont 39 civils, parmi lesquels 26 au cours d'un seul incident aux environs de la ville de Boni. Des groupes armés terroristes et/ou extrémistes et des groupes armés non autrement identifiés ont été responsables d'environ 50 cas d'abus graves des droits de l'homme, notamment 37 cas d'enlèvement de civils, dont trois représentants d'autorités locales et de chefs traditionnels et religieux, de 8 attaques de transports publics civils et de trois cas d'attaques contre des écoles.

La MINUSMA reste également préoccupée par l'ampleur des violences intercommunautaires dans les régions du Centre, lesquelles ont fait au moins une cinquantaine de morts. Certains cas sont imputables aux groupes d'autodéfense communautaires. En outre, la MINUSMA a documenté des incendies criminels au moins d'une centaine de cases, dont 77 uniquement dans la localité de Douna, région de Mopti.

La MINUSMA se félicite de la mission du Premier Ministre dans certaines de ces localités sus mentionnées et se réjouit des engagements et actions pris par le Gouvernement du Mali pour diligenter et poursuivre les

enquêtes appropriées de manière à faire toute la lumière sur les violations et abus graves des droits de l'homme et à traduire en justice leurs auteurs.

#### 31 MARS

#### LA MINUSMA SALUE LE TRANSFÈREMENT À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE DE M. AL HASSAN AG ABDOUL AZIZ

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) se félicite du transfèrement de M. Al Hassan Ag Abdoul Aziz à la Cour pénale internationale (CPI), à la Haye, aux Pays-Bas. M. Al Hassan Ag Abdoul Aziz est suspecté d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité entre 2012 et 2013 à Tombouctou.

A cet égard, la MINUSMA salue ce développement important qui, sans aucun doute, contribue aux efforts de lutte contre l'impunité pour une paix durable au Mali.

« Je crois fermement que ce transfèrement est une avancée importante pour la quête de justice, de lutte contre l'impunité et de reddition des comptes pour les auteurs d'abus et violations graves des droits de l'homme au Mali », a déclaré M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali.

#### **6 AVRIL**

#### ATTAQUE SUR LE CAMP DE LA MINUSMA À AGUELHOK

Selon un premier bilan, deux Casques bleus ont été tués et 10 autres blessés, dont certains grièvement, lors de l'attaque d'une base de la MINUSMA aujourd'hui à Aguelhok, dans la région de Kidal.

A 18h45, les soldats de la paix ont essuyé des tirs de mortier, dont plusieurs ont atteint leur camp. La MINUSMA a immédiatement organisé les évacuations médicales nécessaires et renforcé la sécurisation du camp.

Le Chef de la MINUSMA par intérim, M. Koen Davidse condamne dans les termes les plus fermes cette attaque et présente ses condoléances aux familles et aux proches des victimes. Il souhaite un prompt et complet rétablissement aux blessés.

Il rappelle que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international et que leurs auteurs doivent être appréhendés et poursuivis.

Il réaffirme la détermination de la MINUSMA à appuyer les efforts pour rétablir une paix et une sécurité durables au Mali.

#### **6 AVRIL**

#### LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONDAMNE L'ATTAQUE AU MORTIER CONTRE LE CAMP DE LA MINUSMA

Déclaration attribuable au porte-parole du Secrétaire général sur l'attaque contre le camp de la MINUSMA à Aquelhok dans la région de Kidal au Mali

Le Secrétaire général condamne l'attaque au mortier contre le camp de la MINUSMA qui a tué deux casques bleus tchadiens et en a blessé au moins dix autres ce soir à Aguelhok dans la région de Kidal.

Il présente ses condoléances les plus sincères au Gouvernement du Tchad, ainsi que sa profonde sympathie

aux familles et proches des victimes. Il souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Secrétaire général rappelle que les attaques visant les casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international. Ces actes ne font que renforcer la détermination des Nations Unies à soutenir le peuple et le Gouvernement du Mali dans leur quête pour la paix.

#### **6 AVRIL**

#### UN CASQUE BLEU TUÉ LORS D'UNE ATTAQUE DANS LA VILLE DE GAO

Aujourd'hui à 19 heures, deux hommes armés non-identifiés ont ouvert le feu sur un véhicule de la MINUSMA dans la ville de Gao.

Un Casque bleu qui occupait le véhicule a succombé à ses blessures lors de son transfert à l'hôpital.

Une force d'intervention rapide de la MINUSMA s'est rendue sur les lieux pour sécuriser le site et rechercher les criminels en collaboration avec les forces de sécurité maliennes.

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif s'est dit ce soir « outré que l'on s'en prenne une fois de plus à des soldats de la paix. Les attaques contre ceux qui œuvrent pour la paix et la sécurité au Mali sont totalement inacceptables. » Il appelle les autorités à s'assurer que les auteurs soient identifiés et traduits en justice.

Tout en condamnant fermement de tels actes, M. Annadif a exprimé ses plus profondes condoléances à la famille endeuillée.

M. Annadif a précisé que cette dernière attaque porte à 102 le nombre de Casques bleus ayant été victimes d'actes hostiles depuis leur déploiement au Mali en juillet 2013.

Cette attaque intervient au lendemain de celle du camp de la MINUSMA à Aguelhok dans la région de Kidal, durant laquelle deux Casques bleus ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessés.

#### 7 AVRI

#### LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONDAMNE L'ATTAQUE PERPÉTRÉE CONTRE UN VÉHICULE DE LA Minusma qui a tué un casque bleu a gao

Déclaration attribuable au porte-parole du Secrétaire général sur l'attaque contre la MINUSMA à Gao.

Le Secrétaire général condamne l'attaque perpétrée contre un véhicule de la MINUSMA qui a tué un casque bleu nigérien aujourd'hui à Gao dans la région de Gao. Il s'agit de la seconde attaque contre la MINUSMA en deux jours.

Le Secrétaire général exprime ses sincères condoléances au Gouvernement du Niger et à la famille de la victime, et salue les hommes et femmes courageux qui servent au sein de la MINUSMA.

Le Secrétaire général appelle les autorités maliennes à enquêter rapidement et de manière approfondie sur l'incident et à en traduire les auteurs en justice, et rappelle que les attaques visant les Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international.

Stéphane Dujarric, Porte-parole du Secrétaire général

#### 10 AVRIL

## LA MINUSMA PRÊTE À APPUYER LES AUTORITÉS MALIENNES POUR MENER DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES ET TRANSPARENTES SUITE AUX DERNIÈRES ALLÉGATIONS DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DANS LE CENTRE DU MALI.

Suite à l'annonce le 6 avril, de la Direction de l'information et des relations publiques des armées faisant état de 14 personnes tuées par les Forces armées maliennes lors d'une présumée tentative d'évasion, à Dioura (région de Mopti), le ministère de la Défense et des anciens combattants a déclaré le 8 avril, avoir saisi le procureur militaire pour diligenter les enquêtes appropriées de manière à faire toute la lumière sur cet incident et à traduire les éventuels auteurs en justice.

La MINUSMA salue cette déclaration et est prête, conformément à son mandat, à appuyer les autorités maliennes pour mener des enquêtes indépendantes et transparentes sur les dernières allégations de violations des droits de l'homme dans les régions de Ségou et Mopti.

La MINUSMA s'inquiète en effet des derniers développements dans ces régions depuis son dernier communiqué du 30 mars 2018 dans lequel la Mission faisait déjà part de sa vive préoccupation face au nombre de plus en plus élevé d'incidents violents et d'attaques armées.

Depuis cette date, d'autres allégations de violations et d'abus des droits de l'homme ont été rapportées dans les communes de Sokolo (région de Ségou) et de Dioura.

Afin d'établir les faits de manière impartiale et en application de son mandat, la MINUSMA prend les dispositions nécessaires afin de s'assurer que la lutte contre le terrorisme se fasse dans le strict respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

#### 15 AVRIL

#### LE CHEF DE LA MINUSMA FÉLICITE LES CASQUES BLEUS, LES FORCES INTERNATIONALES ET LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ MALIENNES POUR LEUR COURAGE FACE À L'ATTAQUE CONTRE LE CAMP DE TOMBOUCTOU.

Hier dans l'après-midi, les Casques bleus de la MINUSMA, à Tombouctou ont vaillamment repoussé, en étroite coordination avec les Forces Internationales, une attaque complexe de grande envergure.

Vers 15:00 hier, le camp de la MINUSMA et la zone de l'aéroport de Tombouctou ont été la cible de tirs de roquette ou de mortiers, suivis d'échanges de tirs nourris et de l'explosion d'au moins un véhicule suicide chargé d'explosifs à proximité du camp. Les forces de la MINUSMA, les forces de défense et de sécurité maliennes et les forces internationales ont neutralisé plusieurs autres véhicules des assaillants, dont certains étaient marqués d'emblèmes des Forces armées nationales maliennes (FAMas) et des Nations Unies et ont éliminé un nombre important d'assaillants munis de ceintures d'explosifs. Certains d'entre eux portaient des casques de couleur bleue.

Un soldat de la paix de l'ONU a été tué au champ d'honneur alors qu'il défendait l'entrée du camp et sept autres ont été blessés. Des membres des forces internationales et deux civils ont également été blessés.

La MINUSMA condamne vigoureusement cette attaque lâche et abjecte contre son personnel, les forces internationales et la population civile qui démontre la volonté des ennemis de la paix de torpiller le processus de paix au Mali.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif félicite les Casques bleus et les Forces Internationales dont la réaction ferme et immédiate a fait échouer l'attaque. « Cette attaque illustre une fois de plus la lâcheté des groupes terroristes face à laquelle les Nations Unies et leurs partenaires continueront d'opposer une détermination sans faille», a-t-il ajouté.

La MINUSMA rappelle que les attaques dirigées contre le personnel des Nations Unies pourraient constituer des crimes de guerre et que les criminels devront répondre de leurs actes.

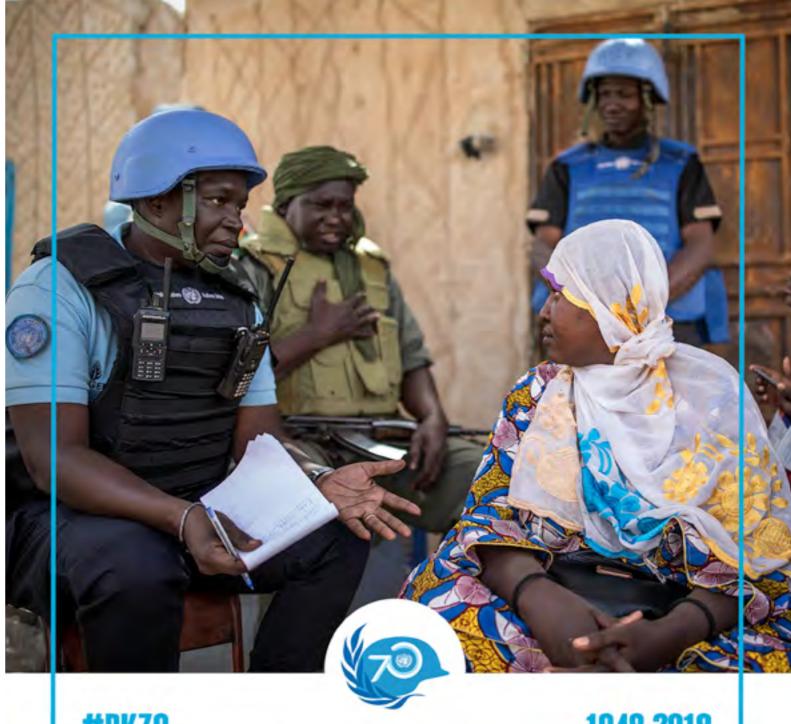
#### 15 AVRIL

#### DECLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'ATTAQUE CONTRE LA MINUSMA A TOMBOUCTOU, AU MALI

Le Secrétaire général condamne l'attaque perpétrée contre les camps de la MINUSMA et de l'opération française Barkhane à Tombouctou le 14 avril qui a couté la vie à un Casque bleu burkinabè et blessé sept Casques bleus, sept soldats français et deux civils maliens. Ce fut l'attaque la plus sévère contre la MINUSMA depuis son établissement et la troisième attaque contre la mission ce mois-ci.

Le Secrétaire général transmet ses condoléances au Gouvernement du Burkina Faso, ainsi qu'à la famille et aux proches de la victime, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Il rend hommage au courage des hommes et des femmes qui servent dans la MINUSMA et dans les forces armées maliennes et internationales au péril de leur vie et au prix de sacrifices personnels importants.

Le Secrétaire général appelle les autorités maliennes ainsi que les groupes armés signataires de l'accord de paix à ne ménager aucun effort pour identifier les auteurs de cette attaque, afin qu'ils puissent être traduits en justice le plus rapidement possible. Il rappelle que les attaques visant les Casques bleus peuvent constituer des crimes de guerre au regard du droit international et que ceux qui tentent d'entraver le processus de paix peuvent être la cible de sanctions. Ces actes ne dissuaderont pas la MINUSMA de soutenir le peuple malien dans sa quête pour la paix et la stabilité.



**#PK70** 

1948-2018

## NATIONS UNIES **MAINTIEN DE LA PAIX**

70 ANNÉES DE SERVICE ET DE SACRIFICE

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS DE L'ONU** 

29 MA

■ BLAN EACEKEEPING FACEBOOK.COM/UNPEACEKEEPING INSTAGRAM.COM/UNPEACEKEEPING IN YOUTUBE.COM/UNPEACEKEEPING IN PEACEKEEPING. IN PEACEKEEPING.



#### Ensemble, réussir la paix

#### RETROUVEZ NOUS SUR:

http://minusma.unmissions.org

f facebook.com/minusma

www.flickr.com/photos/minusma

twitter.com/UN\_MINUSMA

www.youtube.com/minusma

https://www.instagram.com/un\_minusma.



Bamako 106.6 MHz Gao 94.0 MHz Kidal 94.0 MHz Menaka 94.0 MHz Mopti 91.8 MHz Tessalit 94.0 MHz

